

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 34

Artikel: Escapade d'une lionne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195690>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Eugène Pradel à Lausanne.

Dans son supplément de dimanche dernier, la *Tribune de Lausanne* citait un exemple d'improvisation poétique d'Eugène Pradel, que nous reproduisons, et qui est vraiment remarquable. Il s'agissait, pour le poète, d'improviser des vers sur deux mots donnés au hasard par ses auditeurs : *chat* et *nuage*. Et Pradel improvisa immédiatement ce couplet :

Vous croyez que chat et nuage
S'accoupleront malaisément ?
Et vous cherchez, sur mon visage,
A deviner tout mon tourment.
Les réunir, n'est point merveille ;
Mon refrain va vous le prouver :
Quand un chat se gratte l'oreille,
C'est qu'un nuage va crever.

Eugène Pradel, né à Paris en 1787 et mort à Wiesbaden, en 1857, fut, en effet, le plus célèbre des improvisateurs français. Vers la fin de l'Empire, nous disent ses biographes, il commença à se faire connaître par des pièces de vers, de petits poèmes, des vaudevilles, etc. Sous la Restauration, des chansons politiques lui valurent plusieurs condamnations.

» Rompu avec toutes les difficultés de la versification, doué au suprême degré du don d'improviser, il commença à donner, en 1824, à Paris, puis dans les principales villes de France, des séances qui eurent un grand succès. On vit alors Pradel dépasser, par son étonnante facilité, tout ce que l'Italie, cette terre classique de l'improvisation, avait produit en ce genre. On ne lui attribue pas moins de cent cinquante tragédies, comédies, vaudevilles, etc.

Eugène Pradel donna deux fois des séances d'improvisation à Lausanne. Lors de son dernier passage, en 1844, il prit congé de son auditoire — composé, paraît-il, en majeure partie de dames — en le remerciant par la chansonnette qu'on va lire, imprimée chez MM Corbaz et Robellaz, et que nous avions depuis longtemps en portefeuille :

AUX DAMES DE LAUSANNE, ADIEU !

Chansonnette

qui a terminé la quatrième soirée d'improvisation
donnée au Casino de Lausanne le 28 décembre 1844

PAR M. EUGÈNE DE PRADEL

Dédicée aux dames.

Aute : Faut l'oublier.

Muses, je pars... votre sourire
Fut pour moi comme un talisman :
J'ai retrouvé près du Léman
Quelques chants heureux sur ma lyre.
Là j'ai senti ce jeune feu,
Qu'un seul de vos regards inspire,
Se ranimer encore un peu ;
Mais ce soir même il faut vous dire :
Adieu, je pars ; muses, adieu !

De Lausanne le doux rivage,
Par moi, jadis, fut visité.
Votre noble hospitalité,
Deux fois, accueillit mon passage.

Quinze ans ont poursuivi leur cours,
Sans nuire à vos formes polies,
Et vous savez plaire toujours ;
Et vous êtes toujours jolies...
On dit quinze ans ; c'est quinze jours !

Au déclin d'un pèlerinage,
Semé de bienfaits et de pleurs,
Je crois revoir toutes les fleurs
Dont s'est embelli mon voyage.
O femmes, quand tout va flir,
Votre image au cœur se reflète,
Dans le passé, dans l'avenir...
Vers vous s'envole du poète
Dernier penser, dernier soupir.

Voici venir une autre année.
Que Dieu l'ouvrant par un beau jour,
Aux souhaits du vieux troubadour,
Vous la déroule fortunée !
Riches de vertus et d'appas,
Et par vos grâces souveraines
Fixant le bonheur sur vos pas,
Lausannoises, pour vos étrennes,
Je n'ai qu'un vœu : né changez-pas !

Ma perspective est enchantée ;
Et bravant le destin moqueur,
Pour la boussole de mon cœur,
Vous êtes l'aiguille aimantée.
Par un cher espoir affiré,
A votre souvenir fidèle,
Rêvant un retour désiré...
Je ferai comme l'hirondelle,
Vers le printemps, je reviendrai !

Escapade d'une lionne.

Un de nos abonnés du district d'Orbe nous écrit :

« On a grand'peine à se remettre de la peur bleue causée par l'escapade de la « lionne du Sahara », échappée de sa cage, entre Orbe et la gare de Chavornay, le 11 août, au soir.

» Lorsque après avoir eu la fantaisie de manger l'un des chevaux du conducteur et renversé celui-ci d'un coup de queue, la bête prit en bondissant le chemin des marais, une frayerie inouïe s'empara de tout le monde et se répandit rapidement dans la localité :

» Où ira-t-elle?... qui renconfrera-t-elle?... reviendra-t-elle sur ses pas?... Telles sont les questions qu'on se posait avec angoisse.

» La municipalité eut une séance de nuit, dans le but d'organiser une battue générale. Cette séance fut très mouvementée et l'on y perdit un temps précieux, nos municipaux ne pouvant tomber d'accord sur la manière de procéder à cette terrible chasse. Les uns estimaient que la douceur était le moyen le plus sûr ; qu'un morceau de viande fraîche dans une main et un lacet dans l'autre, auraient plus de succès que la violence. Suivant les autres, les balles seules pouvaient avoir raison du roi des animaux.

» Enfin, ce dernier moyen finit par prévaloir, et l'on décida de faire battre la caisse le lendemain, de bonne heure, pour faire appel à tous les hommes de bonne volonté.

» Mais avant que le tambour eût réveillé nos paisibles habitants, une dépêche informant le

syndic que, vers 3 heures du matin, le courageux dompteur de la ménagerie Salvator avait pu s'emparer de la bête dans le voisinage d'Ende.

» Le syndic respira et tout le monde avec lui.

» Ah ! c'est que le moment fut en effet très grave : un lion en liberté, et pouvant se livrer, sur son passage, à tous les caprices d'un vorace appétit !...

» C'est qu'avant de croquer un bourgeois d'Orbe ou d'Ependes, ce quadrupède n'a pas besoin de vermouth.

» Mais ce qu'il y a de plus déplorable en toute cette affaire, c'est que quelques farceurs répandirent le bruit que tout ce qu'on avait dit de la capture de la lionne par son dompteur était absolument faux et qu'on avait tout simplement voulu, par là, tranquilliser les habitants de la contrée. Ils ajoutaient que la bête rôdait encore dans les environs, et que, deux jours après son évasion, on l'avait aperçue à 5 heures du matin, non loin d'Agiez, où elle avait mangé deux moutons pour premier déjeuner.

» Cette fumisterie prit si bien que nombre de gens sont encore sur les dents. Les femmes ne sortent plus et causent beaucoup moins. Quant aux hommes, j'en connais plus d'un qui, sans en avoir l'air, ne va pas sans inquiétude aux travaux de la campagne. Le moindre objet roussâtre lui paraît suspect.

» Eh bien, je comprends ça, je comprends que les imaginations travaillent, car est-il rien de plus affreux que la perspective d'une pareille rencontre en plein champ ?...

» Tout cela me remet en mémoire quelques vers d'un joli monologue de Guiard, que vous connaissez sans doute, et dont le héros a manqué son mariage par le seul fait de l'opportunité d'une mouche. Furieux contre cet insecte, il s'écrie :

Dans mon malheur ce qui surtout m'enrage,
C'est l'écueil contre quoi je viens faire naufrage,
C'est cet immense effet et ce chétif ressort :
Une mouche se fait l'arbitre de mon sort !
Et nous faisons la guerre aux panthères farouches,
Aux tigres, aux lions... et non la guerre aux mouches ! Voilà nos ennemis véritables ! — Pourquoi
En cherche-t-on si loin quand on en a chez soi ?
Les tigres, les lions, dont on poursuit la race,
Ça vit dans le désert, ça se tient à sa place.
Les mouches sont chez nous, dans nos appartements,
Le jour, la nuit, au lit, à table, à tous moments,
S'introduisent partout, se croient partout chez elles,
Sous prétexte que Dieu leur a donné des ailes !...

» C'est très bien, mais si ce monsieur se fut trouvé sur la route d'Orbe à Chavornay quand la « lionne du Sahara » prit la clé des champs, il aurait peut-être tenu un autre langage.

» Ça vit dans le désert, ça se tient à sa place, nous dit-il. Pas tant que ça. Quand on vit dans le désert, on ne se confond pas les marais d'Ependes avec le Sahara. Quand on reste à sa place, on ne quitte pas sa cage de fer... ,

» Cela dit, je vous prie de faire une bonne œuvre, monsieur le *Conteur* : Envoyez votre journal à ces pauvres gens d'Orbe, de Chavor-

nay et d'Epèdes; il leur fera oublier un moment la « lionne du Sahara. »

La communication qu'on vient de lire nous fournit l'occasion d'entretenir un instant nos lecteurs du très grand succès qu'obtient actuellement le célèbre dompteur Jules Seeth, au cirque Schuman, à Leipzig, et dont la troupe comprend douze beaux lions adultes, deux poneys et deux grands chiens danois.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans la *Science illustrée* de L. Figuier:

Dès que les exercices équestres sont terminés, une grande cage circulaire à barreaux résistants est dressée sur la piste, et le public voit apparaître le dompteur, homme de grande taille, solidement charpenté, qui jette un coup d'œil circulaire — le coup d'œil du maître — sur l'enceinte fortifiée dans laquelle il est prisonnier, afin de voir si chaque accessoire est bien à sa place.

A son signal, apparaissent les deux poneys et les deux grands chiens danois, puis deux lions qu'on fait sortir d'une grande voiture communiquant avec l'arène.

Les lions sautent sur deux hauts tabourets de bois où ils demeurent immobiles.

Les poneys et les chiens placent leurs pieds devant sur d'autres tabourets et restent dans une attitude telle, qu'ils ont l'air de présenter leurs hommages au roi des animaux.

Un nouveau signal, et les six quadrupèdes se mettent à trotter le long des barreaux, tantôt isolément, tantôt deux par deux, avec beaucoup d'ordre, se retournant, suspendant leur course à la volonté du maître. Enfin, pour terminer cette première partie du programme, les lions excités par quelques coups de cravache, bondissent en rugissant par-dessus les poneys, qui ne manifestent aucune inquiétude.

De nouveau, la porte de l'arène s'ouvre et dix lions apparaissent sur la piste; les uns bondissent, heureux d'être un peu plus à l'aise que dans l'étroite voiture où ils étaient enfermés; les autres marchent gravement avec cette attitude noble et fière du fauve sûr de sa force.

Le tableau formé par ces douze magnifiques lions, libres dans un espace suffisamment grand, est véritablement artistique et imposant. Au milieu, se tient le dompteur dans l'attitude du commandement. Il n'a pas l'air d'être incommodé le moins du monde par ce délicat tête-à-tête.

Après quelques instants de ce désordre voulu, si pittoresque, sur un signe, les douze lions se placent les uns derrière les autres, tournent à l'intérieur d'une banquette circulaire sur laquelle sont posées leurs pattes de devant. Leur regard est toujours fixé vers le dompteur qui, du centre de la piste et la cravache à la main, surveille cette scène.

Mais bientôt, à la voix du maître, un spectacle nouveau s'organise en quelques secondes. Neuf lions se placent sur des bancs, des tabourets apportés par un aide, formant un groupe d'une symétrie parfaite et d'une immobilité presque absolue. En avant du reste de la troupe, les trois lions favoris du dompteur se couchent sur le sol, et M. Seeth s'étend sur ce tapis d'un nouveau genre. Bien peu de gens seraient désireux d'en apprécier la douceur.

Enfin, tous les lions se retirent, sauf un seul que le dompteur, doué d'une force peu commune, saisit et place sur ses épaules. C'est ainsi qu'il quitte l'arène suivi par les applaudissements et les acclamations des spectateurs.

N.-B. Il nous serait agréable de connaître de quelle manière la lionne dont nous avons parlé plus haut a été arrêtée par son dompteur près d'Epèdes, et comment, de là, elle a été reconduite dans sa cage. Il se trouvera sans doute, parmi nos lecteurs, quelqu'un qui aura l'amabilité de nous renseigner.

Par quoi l'on est chanoine.

J'étais dernièrement à l'hôtel d'un des plus riants villages de la Gruyère.

Pas de luxe dans la maison, mais une hospitalité cordiale, vierge encore de tout contact

avec les exigences ridicules et l'indifférence de ces étrangers, qui se croient tout permis parce qu'ils se présentent la bourse à la main.

Le repas, excellent, nous avait mis en bonne humeur et, au dessert, nous nous attardâmes à bavarder. Avec nous était un bon vieux chanoine, au visage souriant, et dont la verve ne tarissait pas.

— J'eus autrefois, nous contâ-t-il, entre autres, au nombre de mes collègues, un jeune homme qui, en prenant le froc, ne paraissait pas avoir fait des adieux définitifs au monde et à ses affaires. Trop souvent, ceux-ci faisaient une redoutable concurrence aux devoirs religieux. Le doyen du chapitre dut intervenir :

« Mon fils, dit-il un jour à notre frère, qu'il avait mandé auprès de lui, depuis longtemps je remarque avec peine que vous n'apportez pas, dans l'accomplissement de vos devoirs, le sérieux et surtout la régularité qui conviennent. Vous arrivez presque toujours en retard aux offices, ce qui est d'un très mauvais exemple. Pour aujourd'hui, je me borne à cette simple observation; j'espère que vous ne m'obligez pas à sévir plus rigoureusement. »

Pour un temps, la remontrance du doyen produisit son effet; le jeune chanoine était toujours un des premiers à son banc. Puis, peu à peu, le malin reprit le dessus, si bien qu'un beau jour notre frère est surpris dans ses ébats par la cloche de l'office.

La peur le saisit. Oubliant toute dignité et troussant sa robe jusqu'au-dessus des genoux, il se dirige en courant à toutes jambes vers l'église. Essoufflé, haletant, il arrive sur le perron, culbuté, et le voilà étendu tout de son long au seuil du temple, le corps à l'intérieur, les jambes au dehors.

La cloche sonne le dernier coup.

Le malheureux est-il en faute ou non?... Le cas est difficile.

L'office terminé, on assemble le chapitre. La cause est entendue, discutée, examinée sous toutes ses faces. Lorsqu'on se fut bien convaincu que seules les jambes de notre frère étaient à l'extérieur de l'église, au dernier coup de cloche, le doyen fit la proposition suivante, adoptée à l'unanimité :

« Mes frères, aucun de vous ne conteste, nous le pouvons bien avouer ici — qu'on est surtout chanoine par l'estomac; il me paraît donc qu'il n'y a pas lieu, dans le cas présent, de punir notre malheureux frère. »

— Comme bien vous pensez, ajouta malicieusement le vieux chanoine, en terminant, le prévenu ne sut jamais à quel heureux hasard il avait dû son absolution.

X...

Le vin de la Rose ou Rosenwein. La cave de Brême.

C'est le nom sous lequel on désigne un des vins fameux de la cave municipale de Brême, la plus célèbre des caves d'Allemagne. Ce nom, il le doit au caveau qui le contient et qui est appelé la *Rose*, parce qu'un bas-relief en bronze représentant des roses lui sert d'enseigne. Il compte aujourd'hui plus de deux siècles et demi d'existence, âge on ne peut plus vénérable, même pour un vin du Rhin.

C'est en 1624 que six énormes fûts de johannisberg et autant de hochheimer furent descendus dans la *Rose*. La partie adjacente de la cave renferme d'autres vins que ces deux crus, âgés de quelques années de moins; douze pièces égales en capacité à leurs sœurs du caveau voisin les ont reçus; chacune d'elles porte le nom d'un des douze apôtres.

Dans les compartiments voisins de ce lieu vénéré des amateurs, sont rangés les différents vins des années postérieures. Or, à mesure qu'on tire quelques bouteilles du rosenwein, ce qui est rare, on les remplace par le vin des

apôtres, celui-ci par un vin plus jeune, et ainsi de suite, de manière que les fûts de Brême ne désemplissent jamais.

Le vin des apôtres, et surtout celui de la Rose, ne se vend jamais à quiconque n'est pas bourgeois de la ville de Brême. Les bourgeois seuls sont autorisés à en tirer quelques bouteilles pour les envoyer comme don aux souverains. Un bourgeois de Brême, en cas de maladie grave, peut en acquérir une bouteille à raison de 20 francs; mais s'il veut qu'on lui accorde cette faveur, il doit d'abord présenter le certificat d'un médecin et obtenir l'agrément du Conseil municipal. Un pauvre de la localité peut, dans le même cas, en obtenir gratuitement une bouteille, après accomplissement des mêmes formalités. Un bourgeois a aussi le droit de formuler une semblable demande lorsqu'il reçoit chez lui un hôte illustre.

La ville de Brême envoyait chaque année à Goethe, au jour de sa fête, une bouteille du vin de la Rose.

Le testament grec.

Un de nos lecteurs de La Vallée nous prie de vouloir bien expliquer, dans notre journal, pourquoi l'on désigne parfois le tire-bouchon sous le nom de *testament grec*. Il n'a personne rencontré jusqu'ici, nous dit-il, qui ait pu lui indiquer l'origine de cette locution. Nous en sommes vraiment surpris; les malins de La Vallée ne l'ignorent sans doute pas, et nous avons la persuasion qu'ils se sont donné plus d'une fois le plaisir de rappeler le fait aux pasteurs de la contrée.

Ce fait, le voici, à l'intention de ceux qui, comme notre correspondant, pourraient l'ignorer :

Il y avait un jour — c'est ainsi qu'on commence toutes les histoires — dans un village du Gros-de-Vaud, une réunion de pasteurs, au nombre de quinze, réunion ayant pour but de s'occuper de diverses questions relatives à l'enseignement religieux pour les cathéchuménés.

Au dîner, qui fut très gai et fort bien arrosé, l'un des convives souleva par hasard dans la discussion un point de dogmatique assez difficile à trancher. On causa beaucoup; mais au bout de convives, autant d'avis différents sur le sujet en discussion.

Enfin, l'un de ces messieurs, soutenant avec beaucoup de vigueur ses arguments, et voulant s'appuyer sur les textes sacrés, s'écria : « Qui est-ce qui a sur lui un testament grec? »

Personne ne répond. Personne, en effet, n'avait eu la précaution d'en apporter un exemplaire.

Sur ces entrefaites, un jeune homme du village se présente, un grand panier de bouteilles à la main :

« Messieurs, de la part de M. le Syndic, avec ses compliments respectueux », fit-il en s'inclinant.

Et il s'éloigna, accompagné des remerciements de tous.

— Fichtre! dit le pasteur B., en lisant l'étiquette d'une bouteille qu'il venait de tirer du panier, ceci doit être délicieux... un tire-bouchon, s'il vous plaît... qui est-ce qui a un tire-bouchon?

Tous les convives à la fois mirent la main à la poche, et chacun en sortit un tire-bouchon.

Nul n'avait songé au testament grec, mais tous avaient sur eux le petit instrument. Ceci explique suffisamment pourquoi le tire-bouchon a reçu dès lors le nom de *testament grec*.

Coumeint ien a qu'espliquont la Biblia.

Lo menistre dè... (ne vu pas vo lo derè) avâi n'a fenna que n'étai ma fai pas balla, kâ l'avâi